

Le documentaire Water Makes Money

Comment les multinationales transforment l'eau en argent?

Le titre du documentaire en dit long...

Actuellement l'approvisionnement en eau dans le monde entier, est à 80% sous régie public. L'exception française veut que la tendance est à l'opposé du reste du monde, 80 % de l'eau du robinet est sous régie privé à travers des "partenariats public-privé" (PPP). Même aux États Unis pays connu pour sa politique ultra-libérale seulement 20% de l'eau est géré par le prive! En Suisse 100% de l'eau sont sous régie public!



pm22100.net/video/water_makes_money.mp4

Si la vidéo ci-contre ne s'affiche pas veuillez cliquer [ici](#) pour installer le plugin flash player dans votre navigateur!

Au nom de la concurrence et du marché, les multinationales de l'eau comme [Veolia](#), [Suez \(Lyonnaise des Eaux\)](#), [Bouygues \(La Saur\)](#) frappent à la porte de communes à court d'argent, conséquence de la politique de décentralisation et du désengagement de l'état français envers les régions.

Veolia, multinationale née en 2003 est présent dans au moins 74 pays et en cela occupe la première place de la gestion privée de l'eau. En Allemagne, la multinationale française a réussi, par des participations dans les services des eaux de plus de 450 communes, à prendre la première place dans l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées.

Le "modèle français" de la gestion d'eau

C'est précisément là où *Veolia*, *Suez* et *la Saur* fournissent l'eau aujourd'hui à # 80% des français, que de nombreuses communes veulent réinstaurer un service public et donc une gestion publique. On reproche aux sociétés privées l'opacité, la mauvaise qualité de l'eau, des fuites d'eau très élevées due à une insuffisance d'entretien des canalisations, ceci pour maximaliser les profits des actionnaires, une augmentation continue des prix et l'abus de leur situation de monopole. Les usagers ont des difficultés pour contrôler si les prix facturés correspondent bien au "service" fournie.

Confier la gestion de l'eau à des sociétés multinationales n'est pas dans l'intérêt des usagers, comme démontre, avec des nombreuses preuves à l'appui, le documentaire "Water Makes Money" ou "Comment transformer l'eau en argent". Les auteurs du film ont volontairement choisi un titre "anglo-saxon", je pense que vous avez compris pourquoi...

Est-ce que les milliards de redevances encaissés pour la réparation des tuyaux ont-ils bien été utilisés à cet effet?

L'argent de l'eau des communes françaises n'a-t-il pas financé l'expansion mondiale de Suez et de Veolia ?

► Exemple: la ville de Paris

Au 1er janvier 2010, la régie municipale Eau de Paris devient l'opérateur public unique de l'eau à Paris. La Ville de Paris a choisi de réorganiser son service municipal de l'eau, autour d'un opérateur unique, public, et de construire ce système à partir d'**Eau de Paris**, société d'économie mixte transformée en régie, au 1^{er} mai 2009 ...

► Autre exemple: la ville d'Anglet

Anglet, qui est passé de la droite vers la gauche en 2008, a baissé son prix d'eau après un audit de 61% du m³ et 20% de l'abonnement !

► Autre exemple: la ville de Toulouse

En 2003, l'association citoyenne toulousaine "Eau Secours 31" découvrit la véritable nature de ce qu'on appelait alors le "ticket d'entrée", celui que la Compagnie Générale des Eaux (aujourd'hui Veolia) a payé lors de la signature du contrat de concession avec Toulouse. Ces 473,5 millions de FF, Dominique Baudis, le maire de l'époque, les présentait comme une véritable prouesse dans le deal avec Veolia. Avec cette somme, la ville pouvait boucher les trous de son budget, subventionner la construction de quelques bâtiments publics et baisser les impôts locaux.

Peu après, l'association "Eau Secours 31" est tombée sur un passage resté secret du contrat de concession. Celui-ci prévoit une augmentation du prix de l'eau pour financer le droit d'entrée. Ce n'était plus Veolia mais bel et bien l'utilisateur toulousain qui payait le ticket d'entrée. De sorte que, d'ici à la fin 2020, date prévue d'échéance du contrat, Veolia aura encaissé plus du triple de son prétendu "cadeau à la ville". Un joli profit supplémentaire pour Veolia ! Mais les augmentations de redevances sont également des impôts déguisés. Ce que les usagers toulousains paient en réalité, ce sont les dépenses somptuaires de la ville, financées par le droit d'entrée. C'est illégal depuis 1995.

En France, la loi spécifie que les taxes payées par les usagers de l'eau ne peuvent être affectées à un autre usage que l'eau.

Pierre Cohen, le nouveau maire de Toulouse, élu en mars 2008, aspire à rompre dès que possible ce contrat avec Veolia en s'appuyant sur l'association "Eau Secours 31" et à remunicipaliser la gestion de l'eau à Toulouse.

Les Toulousains ont commencé à percevoir sur leur facture la baisse de 25 % du prix de l'eau, négociée par la ville de Toulouse avec Veolia, son concessionnaire en mai 2010. A Saint-Orens, où le prix au m³ est le plus élevé de l'agglomération, un retour en gestion directe a été décidé.

Par la pratique du droit d'entrée, l'entreprise de l'eau verse de l'argent à la commune concernée, cela semble être un cadeau, mais c'est en fait un prêt abusif que les usagers de la commune remboursent (dans l'opacité) sur leur facture d'eau, ce faux cadeau est utilisé par le maire pour créer des installations publiques ou faire baisser les impôts locaux à son profit politique (comme Dominique Baudis en 1989 qui fait "gagner" 473,5 millions de FF à Toulouse).

Veolia et Suez ont ainsi acheté de nombreux maires français.

Autre exemple: La ville de Grenoble

À **Grenoble**, nous avons re-municipalisé notre entreprise de l'eau en 2000. Ce service avait été illégalement privatisé en 1989. Des pratiques de corruption, impliquant le parti conservateur local et le maire de l'époque, menèrent à la privatisation de l'eau et de l'assainissement de la commune de Grenoble au bénéfice de la *Lyonnaise des eaux* (groupe *Suez*). Après des années de campagne politique, plusieurs décisions judiciaires intervenues en 1997 et 1998 ouvrirent la voie à la remunicipalisation de 2000. Une entreprise transparente fut alors recréée. La principale leçon à retenir de notre action en faveur d'une gestion publique de l'eau à Grenoble est l'importance de l'accès à l'information et à une analyse indépendante sur le rôle du secteur privé. Ainsi, les débats publics préalables à toute prise de décision permet la mise en œuvre de choix politiques appropriés et maîtrisés. Depuis que nous avons repris contrôle de notre eau, sa qualité a progressé, les coûts ont baissé, et les décisions sont devenues plus transparentes parce que la communication intégrale de l'information au public est devenue la règle pour l'administration locale. Pour parvenir à ces résultats, toutes les tâches essentielles sont assurées par l'administration publique, tandis que d'autres services sont assurés par des prestataires privés après appel d'offres.

► **Autre exemple :** La ville de Bordeaux

Bordeaux sous la coupe de *Suez* a réussi à se faire rembourser 233 millions d'euros, pour des profits abusifs (par exemple, les compteurs d'eau particuliers étaient sensés durer 12 ans dans l'amortissement calculé par *Suez* alors qu'ils duraient près de 24 ans). L'association *Transcub* avait de longue date estimé le sur-profit de la *Lyonnaise* sur trente ans, la durée du contrat, à 430 millions d'euros. Les services d'Alain Rousset lui confirmèrent "avoir le même horizon". Lisez **ceci**

Jean-Luc Touly donne des arguments de poids : "En régie municipale, le prix du service d'eau est inférieur de 20 à 45 %." Il rappelle aussi qu'en cas de retour en régie, le personnel est repris et surtout que les comptes deviennent plus clairs. En ce qui concerne l'entretien des canalisations le constat est sans équivoque: Quand l'entretien est effectué sous régie public la perte de l'eau par de fuites s'élève entre 3% - 12% hors en gestion privé les fuites présentent entre 17% - 27%.

► **Autre exemple Saint Etienne** [extrait du site http://www.eauxdesources.org](http://www.eauxdesources.org)

Élu en 2008, le maire de Saint Étienne, Maurice Vincent, peut se féliciter du bras de fer entamé avec son prestataire, *Veolia*.

"La baisse du prix de l'eau, c'était un engagement de campagne. Dans notre ville, c'est un dossier très polémique depuis 1992. Le maire de l'époque avait abandonné la régie au

profit de la Stéphanoise des eaux, détenue à 50/50 par la Lyonnaise et la Générale des eaux (devenue, depuis, Veolia, nldr). Il avait parlé de "contrat du siècle".

En réalité, on a eu le prix au mètre cube le plus élevé de France pour une grande ville ! Renégocier le contrat dès mon élection était une priorité. J'ai créé deux groupes de travail, l'un sur un retour en régie immédiat, l'autre sur une renégociation dans le cadre de la clause de révision quinquennale. Passer en régie permettait de descendre le prix du mètre cube de 4,39 € à 3,20 €, mais casser le contrat en cours risquait de nous imposer de lourdes indemnités. Nous avons donc négocié des avenants avec Veolia. Le prix du mètre cube passe à 3,33 € pour les 120 premiers mètres cubes, soit une baisse de 1,06 €/m³ pour 90 % des ménages stéphanois, avec effet rétroactif au 1er janvier 2009.

Le documentaire "Water Makes Money" veut informer sur cette évolution actuelle. Il veut montrer les leçons que Paris et d'autres communes françaises, voire allemande, ont tiré de la domination de Veolia et Suez et comment il's ont réussi à reprendre l'eau en régie public.... pas sans difficultés!

Des exemples européens et américains complètent le film qui deviendra ainsi un cas d'école pour le monde entier.

"Water Makes Money" donnera du courage: l'eau aux mains des citoyens/citoyennes c'est possible !

"Water Makes Money" sera un film "citoyen" financé par ceux qui veulent le voir, le montrer, qui ont besoin de cette aide pour mieux comprendre.

Le film "Water Makes Money" est une co-production de KERNFILM avec Achille du Genestoux et La Mare aux canards de Leslie Franke et Herdolor Lorenz en coopération avec Christiane Hansen, **Jean Luc Touly**, Marc Laimé, Markus Henn et aquattac.

Longueur: 90 min.

Longueur: 90 min.

Le documentaire **Water Makes Money** explique aussi comment les entreprises multinationales s'accaparent de la distribution de l'eau: **elles transforment l'eau en argent, notre argent!** L'analyse de ce phénomène par des experts est agrémentée par plusieurs exemples de communes, allemandes et françaises, en proie à la domination de ces entreprises peu soucieuses d'offrir un service de qualité. Mais à l'instar de Paris, des collectivités se soulèvent pour (re)passer en régie publique. **Paris est retournée en gestion public depuis le 1er Janvier 2010** et plus en plus d'autres collectivités se soulèvent, sous la pression des citoyens, pour passer en régie publique. Le contrôle citoyen de l'eau est nécessaire et possible ... **Sans l'engagement des citoyens rien ne changera!** Dès qu'une commune cherche à remanier sa gestion de l'eau, Veolia ou Suez, les deux plus importants groupes mondiaux de l'eau, pointent leur museau. Ensemble ils constituent un oligopole qui pèse sur toute la surface du globe. Conséquences: hausse vertigineuse des prix à la consommation, baisse de la qualité de l'eau, fuites bien plus élevée qu'avec gestion publique, manque de transparence souvent lié à un climat de corruption... Même s'il ne s'agit plus de privatisation à proprement parler, mais de partenariat public-privé, le résultat est le même: les multinationales saignent les usagers pour engraisser leurs actionnaires.

Suite à la diffusion du film "Water Makes Money" sous forme de plus de 200 projections (en salles) et plus de 1000 DVD à ce jour, le groupe français VEOLIA, critiqué dans le film, a déposé une plainte contre le film à Paris pour "diffamation". A l'heure actuelle, il n'est pas encore très clair ce qu'on nous reproche concrètement. Néanmoins, ce qu'à déjà obtenu le groupe c'est que le ministère public français a accédé à la demande de Veolia et a transmis l'affaire à un juge d'instruction. Celui-ci va à présent lancer une enquête policière avec l'aide d'une commission rogatoire étendue à l'Allemagne.

Il peut s'écouler un certain temps avant l'ouverture du procès. Pour l'instant, le film peut encore être montré et ARTE n'a pas renoncé à la diffusion de la version télévisée du documentaire prévue à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars 2011 à 20h40. Néanmoins, il n'est pas exclu que le film soit interdit à la diffusion ou à la projection à l'avenir.

Veolia a déjà lancé des tentatives d'interdire le reportage "Du poison dans l'eau du robinet" un film de Sophie Le Gall. Le groupe s'était déjà adressé à l'organisme audiovisuel allemand NDR en 2005, lorsque Leslie Franke et Herdolor Lorenz avaient osé faire la lumière sur la pratique des contrats secrets pour la privatisation partielle des centres de distribution des eaux à Berlin dans un film coproduit avec la NDR "Eau, service public à vendre". La multinationale avait même réussi, selon ses propres déclarations, à faire interdire la diffusion du film en accord avec Volker Herres, le rédacteur en chef du groupe audiovisuel allemand ARD, chaîne de télévision comparable en terme d'audience et de renom avec TF1, et ce alors qu'il n'y avait absolument aucune preuve que le documentaire contenait des erreurs.

Sur [wikipedia](#) est écrit :

Water makes money est un film documentaire soutenant des thèses d'agissements répréhensibles de Veolia : corruption de fonctionnaires, achat de concessions sous forme de cadeaux pour les municipalités masquant des prêts aux intérêts élevés finalement payés par l'utilisateur via la facturation du service d'eau privatisée, lobbying dans les universités. Les intervenants sont scientifiques, membres de l'administration publique de plusieurs pays, spécialistes en biologie, économie, administration, défense de l'environnement, chercheurs, agriculteurs. En 2010 Veolia a déposé plainte pour diffamation. La chaîne de télévision [Arte](#) a maintenu la diffusion du film dans le cadre de son programme pour la Journée mondiale de l'Eau, le 22 mars 2011.

Sachez que vous pouvez aussi acheter le DVD "Water Makes Money" aux adresses suivantes:

Pour les particuliers: <http://voiretagir.org/IMG/pdf/bon-de-commande.pdf>

Pour les projections publiques et les particuliers: <http://voiretagir.org/spip.php?article126>

Pour les projections publiques commerciales : [Bon de commande](#)

[Téléchargement de l'affiche du film](#) (format A3)

[Téléchargement de l'affiche du film](#) (format A2)

le regarder sur Vimeo > <https://vimeo.com/59605440>

[Bactérie Eceh – L’hypothèse de la pollution due à l’extraction du gaz de schiste](#)

[WWF rapport 2011 de l’eau du robinet et des eaux embouteillées](#)

[Des aquifères américains contaminés par des gaz de schiste](#)

[Pesticides dans l’eau du robinet : les instructions du ministère de la Santé](#)

[Pétition pour le retour à une régie publique de l’eau à Marseille](#)

[Le documentaire Water Makes Money](#)

[Jean Luc Touly Président de l’ACME](#)

[Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation Humaine](#)

[L’eau du robinet impropre pour les bébés à Tokyo](#)

[Analyse de l’eau du robinet par soi même](#)

[Adresses experts de l’eau](#)

[Contact](#)

Liens

[Article R2222-1 à R2222-6 Code général des collectivités territoriales](#)

[Articles L 2123-12 Le droit à la formation des élus](#)

[ATTAC Pays d’Arles – HISTOIRE D’EAUX – JUILLET 2011](#)

[Contamination des poissons et des sédiments du Rhône](#)

[Coordination nationale des Associations de Consommateurs d’ Eau](#)

[Des prix moyens de l’eau variant du simple au double](#)

[DIRECTIVE NITRATES | Compte-rendu de la troisième campagne de surveillance \(2000-2001\) de la teneur en nitrates des eaux douces](#)

[Dossier de presse Conseil Général des Landes 2008](#)

[Eau du robinet : Alerte au perchlorate d’ammonium sur la Communauté Urbaine de Bordeaux](#)

[Eau du robinet : uranium et radon sous surveillance](#)

[Entretien avec Leslie Franke et Herdolor Lorenz, réalisateurs de "Water makes money"](#)

[France : Quand la gestion de l’eau fait des vagues](#)

[Gestion de l’eau à Périgueux | privée ou en régie public ?](#)

Gestion et rendements : les réseaux d'eau potable font leur mue

L'eau est beaucoup trop chère – l'union L'Ardennais

L'eau, toujours source de vie ? Un document du WWF

La Belgique et son empreinte eau rapport WWF 2011

La corruption dans le secteur de l'eau – Rapport 2008

La gestion de l'eau en Charente-Maritime

Le prix de l'eau en France: classement par villes

Les Associations d'usagers de l'eau – Article le Géraldine Pflieger

Les nitrates et les pesticides dans les cours d'eau et les nappes

LIVRE – L'Eau des multinationales, les vérités inavouables

LIVRE – Quand l'aluminium nous empoisonne – Virginie Belle

LIVRE: Le Dossier de l'eau : Pénurie, pollution, corruption

L'eau et l'usage domestique en Poitou-Charentes

Organisation du lobbying de Veolia Environnement dans le domaine de l'eau en France

Paramètre « trihalométhanes totaux » dans les eaux destinées à la consommation humaine

PDF: Les multinationales de l'eau et les marchés du Sud

Un contexte législatif stimulant l'amélioration des rendements de réseau